

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

LA DIVES

Département du CALVADOS (14) / Commune de CABOURG (14390)

Texte juridique de référence : Décret du 8-10 novembre 1857 / Décret du 01 décembre 1868

Limite	Observations
<p>Axe longitudinal du pont de Cabourg</p> <p>Source : liste ministérielle 2002</p>	<p>Aspects juridiques : Texte original non obtenu. Sources utilisées : liste ministérielle 2002 / carte scannée transmise par un service compétent (cf. page 2).</p> <p>Aspects géographiques :</p> <p>Pont de Cabourg non expressément mentionné sur le Scan Littoral mais repérable de manière assez évidente (doute éventuel avec un autre pont situé plus en aval)</p> <p>Positionnement confirmé par carte scannée transmise par un service (cf page 2)</p> <p>Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



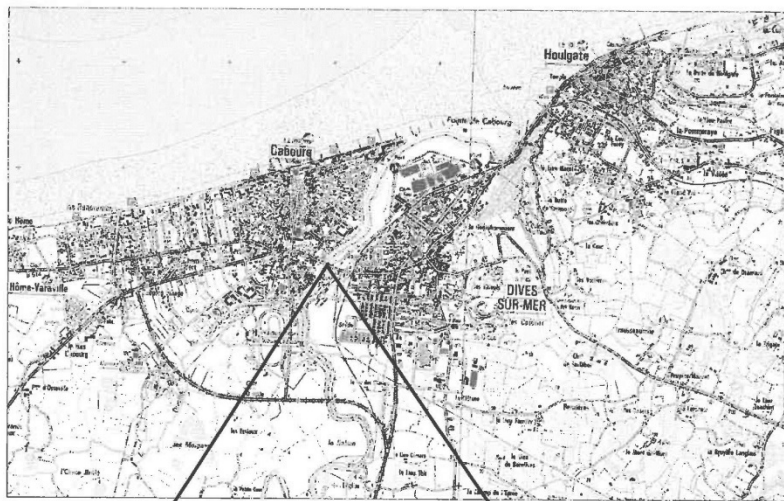
Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : Comité de Gestion des poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie. Rapport DIREN Area Eau-environnement (1998)

Département du Calvados (14)

16

DIVES



LTM : Décret du 8 novembre 1857
Pont de Cabourg

LSE : Décret du 4 juillet 1853
Pont de Cabourg
à un kilomètre de l'embouchure

1998

IGN - 1612 est - 1/25 000

Recherche(s) complémentaire(s) :

Sans objet